

les écoute avec beaucoup d'attention, comme je l'ai fait, d'ailleurs, cet après-midi. Mais je dois dire, en toute honnêteté, qu'ils m'ont déçu en me mettant à même de constater le vide de leurs interventions, alors qu'ils se sont bornés à dire qu'il y avait du chômage,—ce qu'on sait évidemment—que l'économie passe par une période pénible—ce qu'on sait aussi—et que le gouvernement ne fait rien. Je me serais attendu à ce qu'ils fassent une critique véritablement constructive et qu'au lieu de censurer le gouvernement, ils fassent aussi des suggestions constructives.

J'écoutais tantôt l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), qui a mis beaucoup de flamme dans son intervention. Je lui dirai que je partage une bonne partie des opinions qu'il a exprimées, mais pas toutes. Par exemple, lorsqu'il dit à tout instant que l'intervention de la Banque du Canada pourrait résoudre nos difficultés, il peut avoir raison dans une certaine mesure, mais la Banque du Canada n'est tout de même pas une mine inépuisable, qui peut guérir tous nos maux.

● (5.10 p.m.)

Cependant, je ne veux pas m'attarder là-dessus trop longuement. Je veux plutôt lui faire le reproche, lui qui se défendait tantôt de ne pas faire de démagogie ou d'«électorisme», en disant qu'il faisait plutôt quelque chose de constructif, d'avoir insinué que les subventions de l'ordre de 100 millions de dollars que le gouvernement versera aux cultivateurs de l'Ouest constitueraient une espèce d'injustice au détriment du reste du Canada. A mon avis, il s'agissait d'une remarque mesquine. Toutefois, je connais l'honnêteté intellectuelle du député de Bellechasse...

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne voudrais pas interrompre l'honorable député...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. L'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas interrompre mon collègue de Trois-Rivières, mais si mes paroles ont été interprétées comme un reproche que j'adressais au gouvernement à propos des cultivateurs de l'Ouest, c'est bien malheureux. Je ne l'ai jamais pensé. Je disais que cela peut être interprété par le public de chez nous ou exploité par des gens qui cherchent à créer la discorde, comme pouvant donner lieu à la dissension et susciter les préjugés. Je voudrais me faire bien comprendre à ce sujet-là.

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de Bellechasse de son explication, mais j'ajoute que s'il avait voulu conserver son honnêteté intellectuelle jusqu'au bout, il aurait expliqué à la population pourquoi le gouvernement a octroyé cette subvention de

[M. Mongrain.]

100 millions de dollars aux cultivateurs de l'Ouest qui, cette année, sont aux prises avec un problème extraordinaire, qui ne se produit pas à tous les ans.

Tous les gouvernements, quand survient une situation aussi extraordinaire et aussi désastreuse que celle-là, posent des gestes extraordinaires. C'est alors qu'il faut expliquer à la population du Canada, et en particulier à celle du Québec, qui compte tellement de démagogues qui exploitent ces choses-là et qui les présentent de façon absolument mensongère et irréaliste, que les dix provinces sont solidaires les unes des autres et que si certaines d'entre elles, par exemple, ne connaissent pas un niveau de vie économique raisonnable, toutes les autres doivent en souffrir.

C'est d'ailleurs ce qui a justifié l'établissement du système de péréquation selon lequel la province de Québec reçoit, cette année, 350 millions de dollars et recevra l'an prochain encore plus. Ce sont des choses qu'il faut dire si l'on veut aller jusqu'au bout de l'honnêteté intellectuelle. Je ne veux pas insinuer que le député de Bellechasse le fait à dessein. C'est probablement parce qu'il savait que, son temps de parole étant limité, il ne pourrait pas dire tout ce qu'il avait à dire. A mon avis, ces choses-là, il faut les dire.

[Traduction]

Ce serait impardonnable de ma part, je pense, de ne pas dire tout d'abord, au nom de mes mandants et en particulier des trois conseils municipaux qui représentent les trois municipalités de ma circonscription, à quel point ils savent gré au gouvernement d'avoir fait de notre circonscription une région désignée et surtout de l'avoir désignée de façon spéciale. C'est une autre chose que le député de Bellechasse (M. Lambert) aurait pu mentionner, puisque sa circonscription a été choisie comme région désignée de façon spéciale. Il aurait pu dire un mot de remerciement au gouvernement fédéral, même s'il s'agit de ce qu'on appelle en français la justice distributive. C'est un fait que la décision du gouvernement permettra sans doute aux gens d'échapper à une pauvreté sans fin et d'accéder à un certain degré de prospérité, qui ira croissant.

[Français]

Quant à la région métropolitaine de Trois-Rivières, elle est un peu stratégique puisqu'elle constitue le cœur de la province de Québec. Dans cette région, il existe des ressources et un potentiel économique et industriel assez considérables.

A cause de nombreuses raisons, que je ne pourrais énumérer cet après-midi, nous avons connu pendant quelques années une espèce de stagnation. Or, le gouvernement a consenti à